



EDITO.

1. L'Adressage.
2. Le réfectoire.
3. Le stade de foot.
4. Commission Patrimoine.
5. Merci aux sapeurs-pompiers.
6. **A vos agendas.**

Cher·e·s toutes et tous,

Sur le millésime 2023 le rideau va bientôt tomber, alors que retenir de cette année qui parfois nous a laissés sans voix ?

Entre l'envolée des prix du quotidien, les conflits anciens et nouveaux avec leurs risques d'embrasement et d'extension, les inquiétudes vis-à-vis de l'environnement, les violences, les incivilités et l'insécurité, bien des mois ont été endeuillés !

Heureusement, ici, nous sommes un peu préservés, et partie de ces tristes événements nous sont étrangers.

Alors efforçons-nous de conserver ce cadre qui est une chance, qui permet de faciliter le "bien vivre ensemble" où convivialité, calme et paix sont encore la norme et qu'en bien des endroits on doit légitimement nous envier.

Que ces fêtes de fin d'année soient propices aux retrouvailles, au partage, avec vos familles et vos proches.

Au plaisir de se retrouver très prochainement.

Philippe MIDY et Baptiste VEZIES.

2023 : UN REGARD, QUELQUES FAITS.

1.L'Adressage.

Il touche à sa fin : la plupart des numéros de maison ont trouvé leur propriétaire, les plaques de rue ont pris leur place sur les murs de notre commune, et les plaques de route finissent de fleurir aux bords des routes et chemins.

a) **L'adressage est très important, pourquoi ?**

- Ce travail d'adressage inclut le nommage des différentes voies, mais également la numérotation des différents bâtiments de la commune. Ainsi, chaque habitation est identifiée grâce à une adresse précise et unique. Il s'agit d'un élément essentiel pour le bon fonctionnement de nombreux services qui concernent les citoyens (secours, prestations à domicile...), les entreprises (fournisseurs d'énergie, services GPS...) ou les collectivités (gestion des déchets, eau et assainissement, collecte de taxes).
- A chaque adresse de la commune sont associées des coordonnées géographiques, permettant de localiser votre domicile. Ce travail contribue à améliorer : votre sécurité (Services d'urgence, Police, Gendarmerie), l'efficacité des services (La Poste, les fournisseurs d'énergie, d'eau) les livraisons, le déploiement de la fibre. Toutes ces nouvelles adresses vont venir enrichir la **Base Adresse Nationale (BAN)**.

b) **Prochaines étapes.**

- **Début Janvier vous recevrez dans votre boîte aux lettres un courrier de la mairie** vous indiquant la nouvelle rédaction de votre adresse et comportant une "**attestation d'adressage**". Celle-ci vous permettra de mettre à jour votre adresse auprès des différents organismes (une liste en annexe vous sera communiquée pour information).
- Les propriétaires bailleurs doivent informer leurs locataires de leurs nouvelles adresses.
- **A réception de votre courrier**, la nouvelle adresse sera active dans la BAN, et la nouvelle dénomination de votre habitation (rue et numéro) sera désormais utilisée par les prestataires. Il est donc important que vous partagiez ces informations avec les entités concernées.
- Lors de la cérémonie des voeux le 14 Janvier nous aborderons à nouveau ce sujet alors n'hésitez pas à nous poser vos questions à cette occasion.

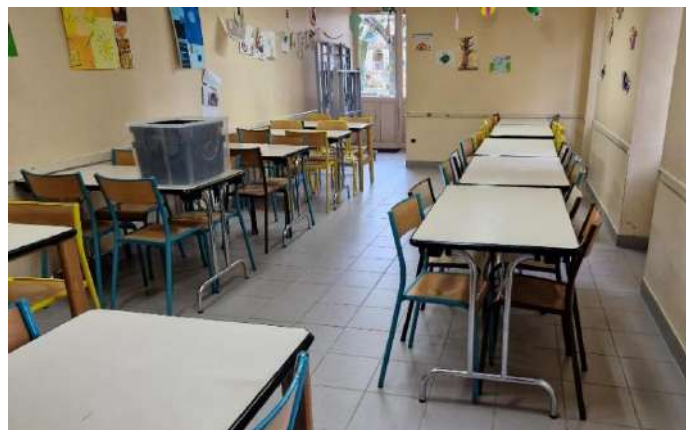
2. Le nouveau lieu des repas pour les enfants :

- Comme annoncé dans Lunac Actu (09/2023) le réfectoire a été relocalisé. Depuis le 13 décembre il est situé dans la salle attenante au gymnase. Désormais les repas se prendront dans ce lieu disposant de plus d'espace et moins bruyant. Cela contribuera davantage à faire de ce moment un instant de détente. Par ailleurs la proximité de l'aire de jeu permettra aux enfants de disposer d'un peu plus de temps pour profiter des équipements ludiques car la durée des trajets école-cantine-aire de jeu s'en trouve réduite.
- Accès à la salle en semaine : elle ne sera plus disponible (sauf pendant les vacances scolaires).
- L'ancien réfectoire peut désormais être utilisé comme salle de réunion. (Faire la demande auprès du Secrétariat de Mairie).

MAINTENANT



AVANT



3. Le stade de foot a fait peau neuve : Il est opérationnel : sapins coupés, grillage posé. On attend les buts marqués.



4. La commission Culture, Patrimoine, Environnement et Tourisme.

Créée en 09/2023 la Commission Culture, Patrimoine et Environnement est composée de Ludovic PRADINES, Violaine FABRE, Olivier TREZIERES et Pauline MARUEJOULS pour les élus, et de Raphael DUHEM, Véronique TONNELLE, Bernard CHARTROU, Evelyne CARRIE, Catherine et Bernard FOURNIE, Leïla et Armand DELIEGE. Voici ses premières avancées :

- Elle est actuellement en train de préparer des descriptifs qui serviront de supports à une promenade historique dans le bourg de Lunac. Ceci donnera lieu à un dépliant pour les villageois et touristes de passage qui souhaiteront en savoir un peu plus sur l'histoire du village.
- La commission réfléchit aussi à parfaire l'aménagement du cœur du bourg : corbeilles, bancs et finalisation de l'aménagement de l'aire de jeux.
- Elle travaille également sur les chemins de randonnées à L'HOM.
- La commission s'est rapprochée de l'association "Petites Cités de Caractère" qui est née au milieu des années 70 pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.
<https://www.petitescitesdecaractere.com/>



Enfin, la Commission recherche toujours des personnes prêtes à la rejoindre et à apporter idées, enthousiasme et énergie, alors n'hésitez pas à contactez l'un de ses membres.

5. Merci aux sapeurs-pompiers – Brigade de la SALVETAT - PEYRALES qui partagent les informations suivantes :

“Cette année aura encore été rythmée par des interventions régulières mais fort heureusement, il n’y a pas eu d’incendies majeurs comme l’année précédente. En tout, 120 interventions : 81 secours à personnes, 7 accidents de circulation, 23 incendies et 9 interventions diverses. Cette fin d’année aura été également marquée par la remise d’un nouveau VSAV (Véhicules de Secours et d’Assistance aux Victimes), plus récent. Côté événements, l’amicale des sapeurs-pompiers a, à nouveau, eu à cœur de prendre part au dynamisme du village. Un concours de belotte fin mars, un apéro-concert mi-juillet, un déjeuner aux tripous fin Octobre. Et comme d’habitude, une fin d’année rythmée par calendriers et Sainte-Barbe. Pour cette dernière, nous avons eu l’honneur de recevoir Charles Giusti, Préfet de l’Aveyron ainsi que Mr Arnaud Viala, Président du conseil Départemental de l’Aveyron ainsi que les conseillers départementaux Mme Brigitte Mazars et Mr André At. Il est toujours gratifiant que notre engagement soit reconnu par diverses personnalités. Celles-ci ont participé à la remise des médailles et nouveaux galons : médaille pour 20 ans de service au sergent Raynal Pierre-Yves ; grade de sapeur 1ère classe à Decker Maellyss et Pradels Nathalie pour leur fin de formation initiale ; grade de caporal-chef au caporal Besset Noé ; grade de sergent au caporal-chef Cros Adrien ; grade de sergent-chef au sergent Delbruel Julien et sergent Pozouls Nicolas.

L’année 2024 aura pour maître mot : le recrutement. En attendant, nous tenons à vous remercier pour vos encouragements, votre soutien et votre reconnaissance. Très belle année 2024 à tous ! ”

6. A vos agendas



**Monsieur le Maire de LUNAC
et l'équipe municipale
vous invitent à la
cérémonie des vœux 2024
qui aura lieu au gymnase**

**dimanche 14 janvier 2024
à 10 heures 30**

Mairie de LUNAC, 61 Place St-Jean Baptiste
tel: 05.65.81.40.16
courriel: comcod@lunac.fr

Date & heure	Evénements	Lieu	Organisateur
Vend.19/01 20h30	BELOTE	Gymnase	BASKET
Dim.28/01 14h00	QUINE	Gymnase	APE
Samedi 10/02 20h30	QUINE	Gymnase	ASBCR
Vend.16/02 20h30	BELOTE	Gymnase	APE
Dim. 18/02 14h00	QUINE	Gymnase	USBR

La cérémonie des vœux sera également l'occasion d'échanger avec vous sur les réalisations et les projets communaux.

Pour faciliter les échanges vous trouverez au bas de ce message un coupon pour poser vos questions.

Merci de le retourner à la mairie (accueil ou boîte aux lettres) **avant Jeudi 11 Janvier.**



A retourner à la mairie (accueil ou boîte aux lettres)

ou par mail contact@lunac.fr

avant Jeudi 11 Janvier.

QUESTIONS AUX ELUS :

Thème :

Question :

Thème :

Question